

CHASSE INDIVIDUELLE EN BIÉLORUSSIE

DANS LES PARCS NATIONAUX

Brocards, cerfs, sangliers, élan, loups, bisons



La Biélorussie fit longtemps figure de pays isolé et sauvage, refuge des animaux et des hommes, conservatoire d'une faune et d'une flore relique, terrain de chasse par excellence. La Biélorussie reste l'un des rares pays Européen où vous pouvez pratiquer votre passion dans des milieux totalement naturels et sauvages. Toutefois, les parcs nationaux sont les seuls territoires à disposer d'une logistique adéquate, efficace en homme et en matériel et à être dotés d'un cheptel gibier important. Nos programmes de chasse se déroulent exclusivement parmi les parcs nationaux suivants : **Braslav (1), Narochansky (2), Belovejskaia Poutscha (3 et 4)**



Pour réserver une chasse, il suffit de nous préciser la période souhaitée. Si celle-ci est disponible, nous vous ferons parvenir un devis détaillé avec les horaires de vols, prix et conditions ainsi que les documents pour les formalités.

EXEMPLE TYPE D'UN SEJOUR DE CHASSE :

Vols directs de Paris Roissy CDG / Minsk et retour avec la compagnie aérienne Biélorusse Belavia :

Vols aller/ retour tous les jours de la semaine. 3 heures de vol.

1^{er} jour : vol direct Paris Roissy CDG 2D pour Minsk.

Formalités de police et de douane.

Accueil à l'aéroport de Minsk par un interprète parlant français puis transfert en voiture pour le territoire de chasse situé à 300 km de l'aéroport.

Logement en maison de chasse. Dîner.

Du 2^e au 5^e jour :

4 jours de chasse individuelle, à l'approche ou au mirador, en compagnie d'un garde forestier Biélorusse .

Séjour en pension complète.

6^e jour : transfert pour Minsk puis vols Minsk / Paris



UN SEJOUR DE CHASSE ENTRAINE 2 TARIFICATIONS :

Page 2 : les frais de séjour, calculés selon le nombre de jours de chasse envisagés et qui sont des frais fixes.

Page 3 : les taxes d'abattage, c'est à dire le prix par animal abattu selon les barèmes pour chaque espèce de gibier.

FORMALITES : pour les voyageurs venant en avion le visa n'est pas obligatoire. Documents à nous retourner : fiche d'inscription, copie de votre passeport en cours de validité et la copie de la carte européenne (page avec la photo et page avec l'arme que vous prenez). Permis de chasser et carte Européenne d'armes à feu obligatoires. Dossier d'inscription remis avec le devis.

LA CHASSE :

Les parcs nationaux apportent une dimension particulière en raison de leurs espaces immenses et préservés, classés réserves de biosphère par l'Unesco. Les sorties de chasse sont assurées uniquement par des professionnels.

Se rendre en Biélorussie c'est rechercher une authenticité de territoire, c'est se confronter à des gibiers particulièrement sauvages et méfiants, c'est côtoyer des espèces disparues depuis longtemps de nos contrées ou interdites de tir ailleurs. C'est accepter, aussi, des hommes de chasse sans artifices, ayant une connaissance aiguisée de la nature même si les méthodes de chasse nous semblent parfois peu orthodoxes.



Il n'est pas rare de rencontrer loups, lynx, grands et petits tétras, gélinittes, les bisons d'Europe, seul pays où ils vivent en totale liberté etc. !!! N'oubliez pas en plus de votre carabine, un appareil photo !!!!!_



1 - PARC NATIONAL DE BRASLAV

SITUATION : au nord du pays, à 250 km de Minsk, près des frontières Lettonienne et Lituanienne.

SUPERFICIE ET BIOTOPES : sur environ 70 000 ha, le territoire s'étale dans le bassin de la Dvina et de la Dzisna, dépression naturelle formée d'écosystèmes très variés où se mêlent bois et forêts, zones marécageuses, vallées tourbeuses, rivières étangs et lacs, espaces agricoles et prairies naturelles, fondrières et fouillis de végétations inextricables ... l'ensemble étant ponctué de collines modelées par les glaciers durant l'ère quaternaire.

LOGEMENTS : en hôtel de bon standing. Toutes les chambres, doubles, ou individuelles, sont dotées d'une salle de bain privative. Piscine et sauna à disposition.

FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : sanglier, cerf, élan, chevreuil, loup, lynx, renard, castor.

GIBIERS AUTORISES : sanglier, élan mâle, loup, renard.



2 – PARC NATIONAL DE NAROC HANSKY

SITUATION : au nord-Ouest du pays, à 150 km de l'aéroport de Minsk, en direction de la frontière Lituanienne dont Vilnius la capitale ne se trouve qu'à 120 km.

BIOTOPES : le parc national s'étale sur 192 000 ha autour du grand Lac Naroch et d'une quarantaine d'autres lacs occupant environ 16 000 ha. La forêt, peuplée de conifères – pins sylvestres et mélèzes pour l'essentiel - couvre près de 95 000 ha, troués par de nombreuses prairies naturelles, plaines cultivées, landes boisées de bouleaux et d'aulnes, zones humides, marais et tourbières.

LOGEMENTS : en hôtel ou pavillon de chasse.

FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : sanglier, cerf, élan, chevreuil, loup, lynx, renard, castor.

GIBIERS AUTORISES : sanglier, élan mâle, loup, renard.



3 - PARC NATIONAL DE BELOVEJSKAIA POUTSCHA

SITUATION : à 350 km de Minsk par l'autoroute M1, 70 km au nord de Brest Litvosk.

BIOTOPES : Belovejskaia à longtemps été la réserve de chasse des souverains : rois de Pologne au 15^{ème} siècle, grands-ducs de Lituanie dès le 16^{ème} siècle, tsars de Russie à partir de 1795. Ce statut particulier de réserve de chasse a certainement protégé la forêt des défrichements. C'est la seule partie restante de l'immense forêt primaire qui couvrait les plaines du nord de l'Europe.

SUPERFICIE : massif forestier de 300 000 ha dont 60% destinée à la chasse soit 180 000 ha segmentés en 17 blocs, chacun tenu par un garde responsable secondé de plusieurs adjoints.

LOGEMENTS : en hôtel ou maison de chasse



FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : sanglier, cerf, élan, chevreuil, loup, lynx, renard, castor.

GIBIERS AUTORISES : sanglier, cerf, biche, faon, loup, renard.

Tir autorisé selon disponibilité du plan de tir : élan mâle, brocard, chevreuille selon disponibilité du plan de tir

4 – PARC NATIONAL DE TELEKHANY (géré par le parc national de Belevejskaia).

SITUATION : à 250 km de Minsk, entre Baranovichi (sur la route de Brest) et Pinsk près de la frontière Ukrainienne. Comptez 2h30 à 3 heures de route de l'aéroport de Minsk au territoire de chasse.

BIOTOPES : sur 100 000 ha de chasse couvre 3 districts dont Ivvatsevichi, Liakhovichi et Gantsevichi. Traversé par le nombreux affluents du fleuve Pripiet, le territoire occupe une vaste dépression tourbeuse abritant une mosaïque de milieux très diversifiés : forêts de pins sylvestre mêlés à du feuillus, espaces agricoles, lacs (dont le plus grand est le lac Vygonovskoye), marais, bas-marais, landes, tourbières, saulaie aulnaie tourbeuse, prairies humides ; l'ensemble étant entrecoupé de secteurs boisés plus secs dominés par le chêne pédonculé.

LOGEMENT : dans un chalet en bois, agréablement situé au bord d'un lac. 7 chambres avec WC et douches.

FAUNE PRESENTE EN MALE ET FEMELLE : sanglier, cerf, élan, chevreuil, loup, lynx, renard, castor.

GIBIERS AUTORISES : sanglier, cerf, élan mâle, biche, faon, loup, renard.

Tir autorisé selon disponibilité du plan de tir : brocard, cerf.



CHASSE INDIVIDUELLE EN BIÉLORUSSIE

FRAIS DE SEJOUR SAISON 2022 / 2023

ET DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

GRILLE DES FRAIS DE SEJOUR PAR PERSONNE, BASE 2 CHASSEURS MINIMUM

	3 jours de chasse	4 jours de chasse	5 jours de chasse
Prix par chasseur →	1 210 €	1 410 €	1 610 €
Prix par accompagnateur →	650 €	750 €	850 €

PRESTATIONS INCLUSES :

- Toutes les formalités administratives préalables pour l'obtention l'introduction de l'arme,
- L'accueil et l'assistance aux formalités à l'aéroport de Minsk en Biélorussie,
- Les services d'un interprète pour l'ensemble des participants, du jour d'arrivée au jour du départ,
- Les transferts de l'aéroport au territoire de chasse et retour
- Le logement en maison de chasse ou hôtel local, sur la base de la chambre double,
- La pension complète du dîner du jour d'arrivée au petit déjeuner du jour du départ,
- L'organisation de 3,4 ou 5 jours de chasse individuelle avec les services d'un garde biélorusse par chasseur,
- L'assurance médicale Biélorusse obligatoire, couvrant les premiers soins, en cas de besoin,
- La licence de chasse Biélorusse,

PRESTATIONS NON INCLUSES :

- Le billet d'avion Paris / Minsk /Paris sur les vols réguliers de la compagnie Belavia, le forfait pour le transport par avion du package arme + cartouches +- 480 €
- Les excédents de bagage supplémentaire au-dessus de 23 kg (50 € prix forfaitaire pour le bagage entre 23 et 32kg ou deuxième bagage)
- Les boissons alcoolisées : vins, vodka, et autres,
- Le supplément chambre individuelle : 20 € par nuit par personne
- Le transport sur le terrain de chasse : forfait de 50 € par jour de chasse et par personne à régler avant le départ
- Les pourboires au guide interprète, garde-chasse, personnel du logement : + - 150 € pour le séjour,
- Toute nuit éventuelle à Minsk (+-80 € par personne), ainsi que les repas pris hors du terrain de chasse,
- L'assurance responsabilité civile chasse à souscrire auprès de votre assureur ou sur demande : 70 € + les autres assurances telles qu'annulation, assistance personnelle. Un bulletin d'inscription RC chasse est remis avec votre devis.

Les éventuels frais supplémentaires tels qu'achat de peau ou cape de gibier (non tannée) : 10 € par kg, la préparation des trophées : 25 € pour un sanglier ou un chevreuil, 50 € pour un cerf ou un élan, 100 € pour un bison

Les taxes d'abattage pour chaque espèce de gibier selon la feuille de facturation page suivante

Le rapatriement de vos trophées de chasse : Si vous ne prenez que le massacre, à régler à l'aéroport de Minsk et considéré comme un complément de bagage.

Si vous souhaitez faire une taxidermie sur place, (tête complète par exemple) : après certification vétérinaire, les trophées seront expédiés par fret aérien. Le transport ainsi que les frais de douane, TVA et acheminement jusqu'à votre domicile sont à votre charge.



VOGS CHASSATLAS – 11 Rue de Pommier 62 158 HUMBERCAMPS.

Tel. (+33) 03 21 07 98 97 - Courriel : info@chassatlas.com - Site internet : www.chassatlas.com.

Agence de voyages LIC.075 95 0440 – code APE : 7911Z - TVA : FR 25 305 421 059 00067 R.C.S Arras - S.A.R.L au capital de 77 290 €

APST : N IM092100027 – Garant : APST, 15 av. Carnot 75017 Paris - Assureur : Hiscox Europe Underwriting Limited, 19 rue Louis Le Grand 75002 Paris

